

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 56 (1918)
Heft: 46

Artikel: A propos de la lune
Autor: C.P.-V.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-214257>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.



Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).
 Administration (abonnements, changements d'adresse),
 Imprimerie Ami FATIO & Cie, Albert DUPUIS, succ.
 GRAND-ST-JEAN, 26 — LAUSANNE
 Pour les annonces s'adresser exclusivement à la
 "PUBLICITAS"
 Société Anonyme Suisse de Publicité
 GRAND-CHÈNE, 11, LAUSANNE, et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 5 50 ;
 six mois, Fr. 3 — Etranger, un an, Fr. 8 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.

Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
 la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du Numéro du 16 novembre 1918. — Si j'étais roi ! (V. F.). — Onna leçon (D.). — A propos de la lune (C. P.-V.). — Les diction de la paix (XV^e siècle). — Lé j'infan (Tobi di j'elyudzo). — Sobriquets des communes et villages vaudois (Mérine). — Les échos de la guerre (Albert Dauzat). — Feuilleton : La Bibliothèque de mon oncle, par Rudolphe Töpffer (suite). — Boutades.

SI J'ÉTAIS ROI !

Si j'étais roi, j'aurais un beau château, dit une vieille chanson. Qui voudrait l'être aujourd'hui, même avec la certitude de posséder Chillon ou Vufflens ? Le métier n'a plus d'attrait. L'un après l'autre, croulent les royaumes, et le jour viendra où l'on ne verra de couronnes que dans les vitrines des musées. Heureux encore les souverains qui ne perdent pas la vie avec le trône, et peuvent couler le reste de leurs jours comme de paisibles petits rentiers !

Mais combien plus à plaindre sont les peuples dont ils ont fait le malheur ! Ne nous apitoyons donc pas sur le sort de ces monarques. La déchéance est le juste salaire de leur orgueil, de leur soif de conquêtes. Peut-être les eût-elle épargnés, s'ils avaient appris l'humilité telle que l'enseigne l'histoire du roi Picrochole. Leurs précepteurs auraient bien dû leur lire Rabelais.

Picrochole, on le sait, était le plus rageur et le plus outrecuidant des rois. Il ne rêvait que de mettre le monde entier sous son joug. Des bergers du pays de Gargantua ayant pris à de ses sujets quatre ou cinq douzaines de galettes appelées «fouaces» — quelque chose comme les «merveilles» du canton de Vaud —, Picrochole, sans dire gare, envahit les terres du roi Gargantua et fit de grands dégâts. Cependant, les fouaçes avaient été payées à ses gens au prix accoutumé ; ils recurent par dessus le marché un cent de noix écalées et trois panerées de beau raisin blanc ; en outre, Gargantua fit remettre à Picrochole cinq charretées de fouaces, plus une grosse somme d'argent et les titres de propriété d'une métairie pour l'un des fouacières, que les bergers avaient quelque peu malmené. Picrochole prit le tout, mais n'en continua pas moins à faire la guerre à son voisin. Il fut battu à plate couture, perdit son royaume et tomba dans l'indigence. Depuis, on ne sut ce qu'il devint. «Toutefois, raconte Rabelais, on m'a dit qu'il est de présent pauvre gagne-denier à Lyon, colère comme devant.»

Pour n'avoir pas été plus sage que Picrochole, Anarche, roi des Dipsodes, vaincu par Pantagruel, finit aussi lamentablement. Pantagruel le fit crieur de sauce verte, et, pour qu'il ne fût pas seul en cette vallée de misères, le maria à une vieille édentée. Comme présents de noces, il leur donna une petite loge et un mortier de pierre à piler la sauce. «Et firent en ce point leur petit ménage, et fut aussi gentil crieur de sauce verte qui fût onques vu en Utopie. Mais l'on m'a dit depuis que sa femme le bat comme plâtre, et le pauvre sot n'ose se défendre, tant il est niais.»

Autres belles leçons, celles que Rabelais met dans la bouche d'Epistemon à son retour des enfers. Epistemon a pris un singulier passe-temps à voir les damnés. On ne les traite pas si mal qu'on pense, raconte-t-il, mais leur état est changé d'une étrange façon. Ainsi Artaxerès était cordier; Cyrus, vacher; Darius, cureur de retraits (latrines); Trajan, pêcheur de grenouilles; Xerxès crait la moutarde; Antioche était ramoneur; Néron, vieilleux; Jules-César et Pompée, goudronnaient les navires; Jean de Paris, graissait les bottes; Artus de Bretagne, dégraissait les bottes; Cléopâtre était revenudeuse d'oignons; Alexandre-le-Grand rapetassait de vieilles chausses, «et ainsi gagnait sa pauvre vie». Diogène, «qui se prélassait en robe de pourpre, un sceptre à la main, le faisait enragier quand il n'avait bien rapetassé ses chausses, et le payait en grands coups de bâton.»

Si ces exemples étaient inconnus des souverains aujourd'hui détrônés, que n'avaient-ils appris au moins la chanson du «Roi d'Yvetot», de Béranger :

Il était un roi d'Yvetot,
 Peu connu dans l'histoire;
 Se levant tard, se couchant tôt,
 Dormant fort bien sans gloire,
 Et couronné par Jeanneton
 D'un simple bonnet de coton...

Il n'agrandit point ses Etats.
 Fut un voisin commode,
 Et, modèle des potentats.
 Prit le plaisir pour code.
 Ce n'est que lorsqu'il expira
 Que le peuple qui l'enterra
 Pleura.
 Oh ! oh ! oh ! ah ! ah ! ah !
 Quel bon petit roi c'était là !
 La, la.

En est-il encore de ces rois qui, voisins commodes, n'agrandissent pas leurs Etats, qui dorment fort bien sans gloire et ne font pleurer leurs sujets que le jour où ils meurent ?

Si j'étais roi, je voudrais l'être à la manière du roi des 827 habitants d'Yvetot. (Ils étaient peut-être encore moins nombreux de son temps).

Si j'étais roi ! En voilà une idée, mon pauvre ami. Peut-on songer à être roi dans le bon pays où l'on ne connaît heureusement que le roi de cailles, le roi du tir à l'arbalète ou à la carabine, les Roy de Bretonniers, les Rey d'Oulens sur Lucens et les Ray de Villars-Burquin !

V. F.

¹ Il y a deux Yvetot en France : Yvetot, petite ville de la Seine-Inférieure, à huit lieues de Rouen, et Yvetot, commune de 827 habitants, près de Valognes, département de la Manche. Primitivement fief des ducs de Normandie, ce dernier endroit fut érigé en royaute, à la fin du XIV^e siècle, sans qu'on sache dans quelles circonstances.

Martin I^r, roi d'Yvetot, battait monnaie avec un morceau de cuir taillé, portant une empreinte avec une tête de clou au milieu.

La chanson de Béranger parut en 1813, au moment où les Français, après la retraite de Russie, commençaient à se fatiguer d'une gloire qui leur coûtaient cher. L'allusion était transparente. Toute la France chanta avec le poète le roi d'Yvetot, type du roi bon enfant.

ONNA LEÇON

NOUTRO monsieur d'au tsati l'a biau être retso, l'è pegnette quemin se n'avai rin. Ce villio fou què vau te férè de senardzin quand la grippe vindra lo queri po l'otro mondo ? N'a rin qu'on nevau, et dé biau savai que stu nevau fa quemin lè o tro, tin lé pi au tsò à snonellio. Lai invouïe adé quauqué bon bocon, et l'è son «valet de chambre» que fa elliau; ma creide vo qué lo vilhio lai ossé jamais bailli por baire quartetta ? Oh ! ouaih ! pas pi on centime ! Prau su que lo vòlet ne l'âmé pas, et l'otro dzo que le vegnu avoué onna laivra, l'entra sin pi dire bondzo, tsampa la laivra su la trablia, et fà aô vilhio ; Vaiquie por vo. — «Mâ, mâ, è te dinse que te fâ le quemichons,» que lai de lo monsieur. Te vu mostra coumin te daisse férè. Chita té quié su mon fauteu. Te saré mé, lo monsieur, è ie saré té, cè qu'apporte la laivra ». Adan lo vòlet se chita et lo monsieur vin vai illi avoué la laivre è le di avoué onna granta corbeta : «Monsieur votre neveu vous fait tous ses compliments et voici un lièvre que mon maître vous envoie. Lo vòlet, qu'ètai dan stu iadzo lo monsieur, lai respond : «E bin, te diré a mon nevau que lo remacho bin ; e vaiquie on demi-franc por baire quartetta ».

Paré, topurai, que lo vilhio sé cru dobedzi din férè atan.

D.

A PROPOS DE LA LUNE

NIMAGINEZ point que je veuille rééditer ici la ballade d'Alfred de Musset, mais il est dix heures

...et la fontaine du village
 Est toute seule à gazouiller.

Seule ? non, car la lune, la brave, belle et bonne lune lui sourit et met une gerbe d'or dans le bassin où dansent de minuscules vaguelettes. Les chalets dont la sépia du temps a bruni les poutres et les tavillons apparaissent sous la lumière blanche de Phœbè comme autant de taches noires semées au hasard d'un caprice naturel ; quelque peintre géant qui secoua sur l'alpe un pinceau chargé de bitume. Et les pâturages sont d'argent. Les ombres fantastiques des rochers et des sapins noirs, des blocs erratiques et des pierres éboulées, se profilent sur ce fond pâle, avec des apparences étranges et troublantes. Les hauts sommets se montrent à peine : ligne noire et déchiquetée qui se confond parfois avec la profondeur infinie du ciel.

Et la lune sourit et plane. Elle sourit. C'est façon de parler, car chacun n'est pas d'accord sur la physionomie de l'astre cher à Pierrot et non moins cher à Colombine. Les opinions sont diverses à ce sujet. Plutarque, écrivait, il y a dix-huit siècles, tout un ouvrage pour discerner le visage qu'on voit dans la lune, et M. Flammarion distingue aussi deux yeux, un nez, une bouche.

As risque de passer pour un simple d'esprit et un bonhomme peu imaginatif, j'avoue n'avoir pour ces sortes de découvertes aucune aptitude particulière, pas plus que je ne suis capable de

découvrir le profil de Bonaparte dans la silhouette du Mont-Blanc.

Et puis, ce qui me console aussi, c'est que je ne suis pas unique dans mon genre. Nombre de braves gens n'arrivent pas à portraiturer le « physique » de l'astre d'argent. Ainsi Camille Saint-Saëns adressait jadis à l'astronome plus haut cité, un croquis lunaire, esquisse un peu vague, mais où l'on voit un kangourou en la regardant d'en bas, et, en la retournant, une faucille. Cette vision me rend rêveur et je me sens singulièrement rudimentaire devant de semblables tableaux. Je lui préfère celle d'un poète M. Filippo Zamboni, qui aperçoit deux têtes, lesquelles lui ont inspiré des vers forts délicats et une peinture dont le titre est significatif : *il Bacchio nella Luna*, le baiser dans la lune. A part cela et que vous lui trouviez un visage morose ou souriant suivant votre humeur sans doute, la lune n'en est pas moins la bienvenue.

Si j'avais à faire un rêve
Qui s'achève
Et devienne vérité,
J'irais par le clair de lune,
Sur la dune,
Au bord de l'immensité.

ou, ce qui revient au même, car la nuit et la montagne sont à l'orée de l'infini, sur quelque sommet dont le roc moussu servirait de sopha à ma vagabonde paresse. Et vous feriez comme moi, j'en suis certain ; vous iriez entendre sur les hauteurs apaisées, dans les hameaux solitaires et endormis de l'alpe, la timide et tendre cantilène de la nuit.

O nuit, ô douce nuit d'été qui parle bas,
Tes pieds se font légers et ta voix endormante,
Pour que les pauvres morts ne se réveillent pas,
Eux qui ne peuvent plus aimer, ô nuit aimante.

Et la lune, alors, sourira dans le silence que trouble à peine le roulement lointain d'une avalanche ou le décrescendo d'une joyeuse huchée. Puis, s'il en est parmi vous qui pensent, parfois ou souvent, à quelque âme lointaine, aimée et désirée, la nuit encore vous chantera les strophes d'espérance et des hymnes d'adorables promesses.

O nuit, ô douce nuit d'été qui vient à nous
Parmi les fous coupés et sous la lune rose,
Tu dis aux amoureux de se mettre à genoux,
Et sur leur front brûlant un souffle frais se pose.

Elle monte dans le ciel, la lune rose, dont nous raillons tantôt les changeantes grimaces, elle monte dans le ciel et prend, peu à peu, une physionomie grave, solennelle. L'ombre tourne lentement en raccourci au pied des pins et des rocs, la fontaine gazouille toujours, mais les paillettes d'or se ternissent et disparaissent. C'est une lune boudeuse qui passe maintenant, déjà elle descend vers les sommets lointains, à l'horizon qu'elle éclaire. Le village disparaît dans la brume, une brume que le soleil bientôt va dissiper. La mésange à tête noire bat de l'aile au bord du nid et chantonne une gentille aubade ; les cocoricos des pachas à crête rouge se répondent comme autant de belliqueux défis, les sonnailles carillonnent, les génisses gambadent, le taureau brâme sa colère jamais apaisée, la lune a disparu et

La fée en sa montagne
Redanse au coin du bois,
Son sylphe l'accompagne
Et d'une douce voix,
Il chante en vieux langage.
Les niotles van d'avau;
*Devotion to selau*¹

C. P.-V.

Ecrasons quelques coquilles. — Il s'est glissé dans les deux morceaux de patois terminant l'article : *Choses des Ormonts*, quelques coquilles.

¹ JUSTE OLIVIER : *Aurore printanière*.

Il faut lire « belhyet que faut (et non fant) paï bin tchier... » — La « grantiau » et non « grantian ».

Enfin, une expression ormonenche assez typique à tui-ne-veie-gotte (et non « tin ») qui signifie, littéralement « à cul-ne-voie-goutte » et qu'il faut traduire par *comme un fou, en aveugle, sans retenue*, ce dernier synonyme étant le meilleur.

E. M.

Les dictons de la paix.

(xvi^e SIÈCLE)

Paix engendre prospérité,
De prospérité vient richesse,
De richesse découle orgueil,
D'orgueil vient la guerre sans cesse,
La guerre engendre pauvreté,
La pauvreté l'humilité,
D'humilité revient la paix,
Ainsi retournent humains faits.

LE J'INFAN

(Patois de la Gruyère).

L'INCOURA dè Velâ-lè-Chenêtze iré tot novi din cha pérötze : i rincontré on dzoa on bouébelet que portavé on chatzolet⁴.
— A necoué i-tho ?⁵ que li fâ moncheu.
— A Djan Tzantafouèna dè Brâmapou.
— Ah ! t'ù à Djan !... Vouéro fthe-vo intchevo ?⁶
— No chin dii.
— Ma quemin chin ?
— Bin chur : ly a mon chèna⁷ et le bourichquo, ma dona⁸ et la gouna,⁹ ma chèra¹⁰ et la tchivra, le boc et mon frârè, et le tzat et mè.
— Bon, bon, bon ! vo j'fthe on' puchin mi-nâdzô.

* * *

L'ôtri, Lyôdina ou Botzâ déemandé à son bouébelet, que li a fenaminté quatre an :

— Di-vê, mon piti chintion,¹¹ la fémala¹² no vou ré portâ on poupon : tiè amérè-tho le mi po té démorâ¹³, on piti bouébo ou bin ouna filletta ?

— Oh ! mère, ly amérè mi... on conelet.¹⁴

TOBI DI J'ÉLYUDZO.

SOBRIQUETS DES COMMUNES

ET VILLAGES VAUDOIS

I

Le *Conteur* a publié une liste de ces sobriquets, d'après Chablop. Toutes les localités vaudoises, villes, villages, communes, régions, etc., étaient probablement dotées d'un surnom par leurs voisins. Bon nombre de ces surnoms doivent être mis sur le compte de rivalités ou de querelles ; ils sont rarement bienveillants, souvent riment, plus ou moins, avec le nom de la localité qu'ils sont censés désigner.

M. Chablop prétendait que ces sobriquets étaient d'origine burgonde.

Voici un supplément à la liste déjà publiée. Les noms ci-dessous ont été glanés un peu partout et surtout dans un travail du toujour regretté Louis Favrat :

Abbaye (L') : revire-trouyes.
Allaman : les breguands.
Agiez : brise-botollies.
Aran : les derbons.
Arnex (Nyon) : redallès (ridelles).
Arnex (Orbe) : les poleins, les tia-poleins.
Arrisoules : les polets.
Arzier : les Brôfna, Brinna (chicaneurs, procéduriers).
Assens : les betatxes (gros ventres).
Aubonne : les revire-trouyes.

¹ Petit chat. — ² A qui es-tu ? — ³ Combien êtes-vous chez vous. — ⁴ Père. — ⁵ Mère. — ⁶ Truie. — ⁷ Sœur. — ⁸ Mon cheri. — ⁹ La sage-femme. — ¹⁰ Pour t'amuser. — ¹¹ Un petit lapin.

Ballaigues : les ânes, lei medje-ânon. (Un certain pasteur Reynard de Ballaigues aurait jadis tiré sur un âne, prenant celui-ci pour un chevreuil.)
Barthélémy (St-) : les agaces-souce moué (sucré-miel).

Bavois : rebatta-taudère (ein einfâ).

Belmont (Yverdon) : tire-l'atse (arrache haie).

Bettens : grands pans, les ruffians.

Bioley-Orjulaz : peta-laitia.

Bioley-Magnoux : lei pioux.

Bioux (Les) : étreingla maelliou.

Blonay : tia-lao, soit *lue loup* et non *tue-le comme le pensait le Conteur*.

Bonvillars : pans ratta.

Bottens : ruffians.

Boulens : petri-laitia (avoué lou couté).

Bournens : argiens, argans.

Bullet : pi-hots.

Bursins : caca-dratze; medze faye.

Bursin : tire vouablye.

Burligny : malagace.

Carrouge (Oron) : cu rodzou-souplions.

Champmartin : tsanbéro et aussi : radzou coué.

Champvert : crouïe dzeins. On disait : à Tsavein, bon vin, bouenna terra, crouïe dzeins.

Chaméaz : les verrats.

Charbonnières (Les) : letse panaire.

Chardonne : tserdinolet.

Châtel (sur Bex) : tsats vuouants.

Charvannes-le-Chêne : les aragnes.

Chavannes-le-Veyron : vermissoix, vermices.

Chavornay : on dit aussi : les derbons, eincrottarderbons.

Chênaux (Lavaux) : lei motses.

Chêne-et-Paquier : lei tsanes, les ânes.

Chenit (Le) : tranne satzets.

Chevroux : lei pertsettes.

Cierges (St-) : raodze tierdes (et non flerdoz comme l'dit le *Conteur*).

Colombier (Morges) : raodze borné.

Combremont-le-Petit : lei lao.

Concise (Yverdon) : rebibes.

Corcelles (Grandson) : couennali.

Corcelles (Jorat) : lei granta corallie.

Corcelles (Orbe) : les arondelles.

Correvon : Rouillons (ratelées de paille après moisson), culs de pedze, tappa seillons.

Criissier : cotonzis rognus, medza crannou.

Croix (Ste.) : on dit aussi : les cirons.

Cronay : on dit aussi : les saccous.

Croy : on dit aussi : bua tsats.

Cuarnens : lei racene (carottes).

Cudrefin : tappa seillons.

Curtifin : guenilles.

Daillens : raodze-bouilli.

Démoret : lei gantses.

Denezy : lei ludzons, medze-compouta, lei cadets.

Dommartin : on dit aussi les ricelya-grezallès.

Donneloye : lei oyues.

Duilly : lei raodze-mulets.

Echandens : lei tira-tacons.

Ecublens : lei branla-pantets.

Epesses : aussi lei bollatts.

Etoy : les étaïrirs.

Essertines : les coque-landines (larves de poux).

Faoug : les paons (Faoug se dit Pfaue en allemand).

Fertens : etserpenas.

Fey : on dit aussi : tia-magnins.

Fiez : on dit aussi : medze-breci.

Fontaine : les affamas (il s'agit peut-être ici de Fontaine, Neuchâtel).

Fontanezier : caca neintalliaz (lentilles).

Forclaz : lei français.

Giez : repatoci (?) les couennes.

Givrius : les copons.

Gland : les croqua-rava.

Goumoens le-Juz : lei maientze (mésange).

Grandevert : lei pu (coqs).

Granges-de-Ste-Croix : les culs-dzallâ.

Granges (Payerne) : lei gantz, c'est-à-dire les oies ; ces animaux figurent dans les armoiries de la commune, mais par un phénomène héréditaire elles se sont transformées en aigles.

Henniez : les godzes (petites gerbes de chanvre qui figurent grossièrement un être humain.)

Hermenches : les cornairus.

Jongny : défreguellys.

Jouxtens : tssaffa-tsatagnes et non tsaffa-tsatapu, comme le *Conteur* l'a imprimé.

Juriens : lei lemaces.

(A suivre.)

MÉRINE.